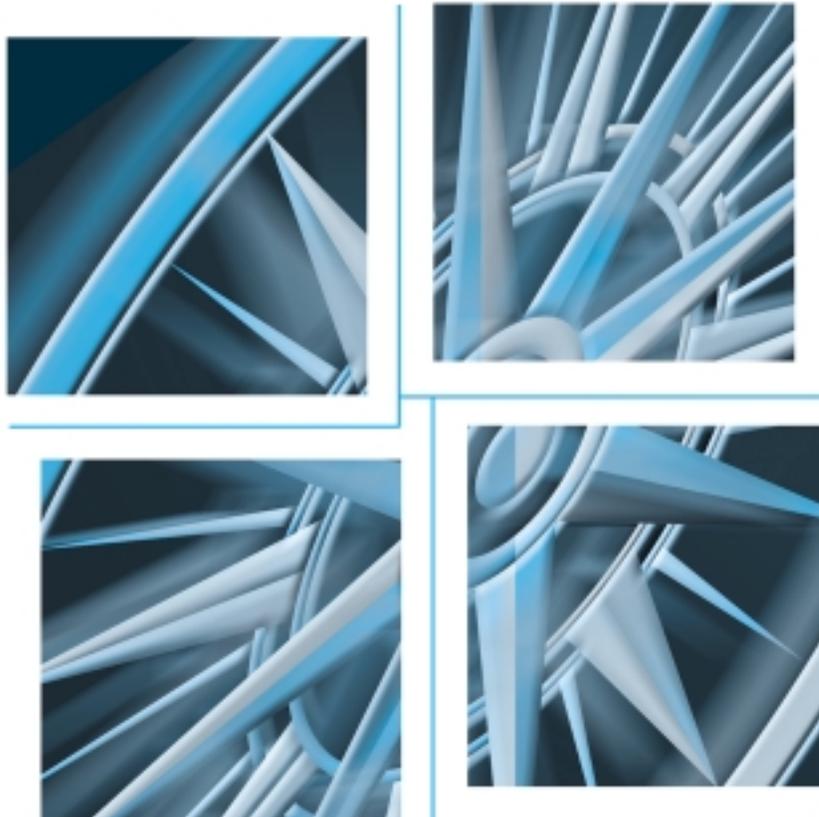


TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Sommaire _____	2
Introduction _____	4
Vue d'ensemble du PDME _____	5
Entreprises _____	9
Associations commerciales _____	16
Sondage auprès des participants _____	19



Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les petites entreprises qui exportent pour la première fois ou qui veulent pénétrer un nouveau marché à trouver et à exploiter des débouchés pour leurs produits et services ainsi que des occasions de soumissionner pour des projets d'immobilisations à l'étranger. Le PDME assume à cette fin une part des coûts et des risques liés à la mise en œuvre des plans établis par ces entreprises pour accroître leurs ventes à l'exportation. Il absorbe aussi une partie des frais de préparation des soumissions pour d'importants projets d'immobilisations à l'étranger. Enfin, le PDME aide les associations commerciales à représenter leurs entreprises membres et à faire la promotion de l'ensemble des produits et services offerts par ces dernières sur le marché international.

AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE ET OBTENUE

En 1999-2000, 568⁽¹⁾ demandes d'aide financière émanant d'entreprises canadiennes ont été approuvées au titre du PDME, en baisse par rapport aux 696 demandes soumises en 1998-1999. Les fonds d'aide autorisés se sont chiffrés à 14,30 millions de dollars. De plus, 22 demandes d'aide financière provenant d'associations commerciales ont été aussi approuvées, celles-ci totalisant 1,56 million de dollars.



Du fonds total de l'aide accordée aux entreprises, le montant de 9,36 millions de dollars a été dépensé en 1999-2000, contre 8,62 millions en 1998-1999; les associations commerciales ont dépensé 1,44 million de dollars, par rapport au montant de 1,76 million de dollars dépensé durant le dernier exercice.

Le PDME a pour objet d'aider les petites et moyennes entreprises sur les marchés d'exportation. Ainsi, des 553 entreprises dont la demande d'aide a été approuvée dans le cadre du programme en 1999-2000, 402 étaient de très petites entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à deux millions de dollars, 102 avaient un chiffre d'affaires annuel compris entre deux et cinq millions de dollars, et 49 avaient un chiffre d'affaires annuel de cinq millions de dollars et plus.

Ce sont les entreprises de l'Ontario et de la Colombie-Britannique qui ont obtenu la plus grande part de l'aide totale autorisée, suivies de celles de l'Alberta et du Québec. La distribution des fonds était semblable en 1998-1999. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les trois provinces dont les entreprises ont dépensé la plus grande partie des fonds accordés dans le cadre du PDME au titre du volet Entreprises. Un tableau indiquant les fonds autorisés et dépensés par province se trouve dans la partie de ce rapport qui traite de ce volet.

Tout comme en 1998-1999, c'est le secteur de la fabrication qui est à l'origine du plus grand nombre de demandes approuvées et qui a bénéficié des plus importants fonds d'aide autorisés.

¹ Comme le volet Entreprises du PDME comporte trois composantes, il est possible que plusieurs demandes d'une même entreprise soient approuvées au cours d'une année donnée.

DÉPENSES ET VENTES

Du côté des entreprises, l'Amérique du Nord, le Mexique y compris, a été le marché le plus ciblé et celui où a été effectuée la majeure partie des dépenses (73,2 %) au titre du développement des marchés dans le cadre du PDME par les entreprises canadiennes. L'Europe de l'Ouest et l'Asie ont suivi de loin, avec 7,5 % et 6,3 % respectivement.

Du côté des associations commerciales, près des deux tiers (61,3 %) des dépenses du PDME ont servi au développement de marchés en Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Asie venant aux deuxième et troisième rangs à ce chapitre (20,9 % et 13,2 % respectivement).

Par pays, ce sont les États-Unis qui ont absorbé les dépenses les plus élevées engagées dans le cadre du PDME par les entreprises canadiennes, soit 6,7 millions de dollars ou 72 % des dépenses totales. Le pays le plus ciblé par les associations commerciales a été les États-Unis (53,2 % des dépenses totales), suivi de l'Allemagne (13,2 %), du Japon (6,2 %) et du Mexique (5,9 %).

Les plus importantes recettes et ventes à l'exportation déclarées par les entreprises qui ont bénéficié de l'aide du PDME ont été réalisées aux États-Unis (117,6 millions), au Royaume-Uni (66,9 millions) et en Équateur (24,6 millions).

SONDAGE

Les résultats d'un sondage auprès des participants au Programme révèlent un degré de satisfaction élevé. Quatre-vingt-onze pour cent des entreprises interrogées ont dit que le PDME leur avait permis d'accroître la visibilité de leurs produits à l'étranger alors que 94 % des associations interrogées indiquaient que le Programme avait contribué à la promotion des produits ou services de leurs secteurs sur la scène internationale.

La majorité des répondants (80 %) ont par ailleurs déclaré avoir été impressionnés par la qualité du service reçu du personnel affecté au PDME.

Les répondants ont fait état des points forts et des points faibles du Programme. Le point fort mentionné le plus fréquemment était l'importance pour les petites entreprises de l'aide reçue dans le cadre du PDME. Le point faible signalé le plus souvent était le financement limité du Programme.

La majorité des changements que les participants ont suggéré d'apporter au PDME concernaient l'aide financière et la souplesse du Programme.



Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) est l'un des éléments de la stratégie canadienne de développement du commerce international. Il vise à contribuer à l'amélioration de la performance du Canada sur les marchés internationaux en préparant les petites sociétés à exporter et à percer de nouveaux marchés, contribuant ainsi à stimuler la production et la création d'emplois au Canada. Cette année était la cinquième année d'exécution de ce programme depuis qu'il a été réorienté vers les petites entreprises suivant les recommandations formulées par le Comité de la promotion du commerce international (le comité Wilson) en 1994.

Le partenariat entre le PDME et les milieux d'affaires canadiens prend appui sur la volonté des entreprises à développer des marchés d'exportation. Il s'agit non pas d'une subvention, d'un prêt ou d'une allocation, mais plutôt d'une contribution remboursable en fonction des contrats obtenus ou des ventes additionnelles réalisées sur le marché cible grâce aux activités appuyées par le PDME.



Le PDME relève de la Direction du développement des exportations de la Direction générale du Service des délégués commerciaux, Programmes et Services à l'étranger, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), et est administré conjointement avec

Industrie Canada par l'entremise des Centres de commerce international régionaux. Au Québec, les bureaux régionaux de Développement économique Canada collaborent à l'exécution du Programme. Agriculture et Agroalimentaire Canada y contribue aussi par l'entremise de ses bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Le PDME comporte deux grands éléments: l'un est axé sur les Entreprises (Stratégie de développement des marchés, Entreprises novices à l'exportation,

Soumissions pour projets d'immobilisations), alors que l'autre est axé sur les Associations commerciales ou industrielles nationales dans des secteurs spécifiques.

Le présent rapport présente les résultats obtenus pour chaque volet du Programme en 1998-1999 et est divisé en quatre parties: la première partie donne un aperçu de l'aide accordée dans le cadre de chaque volet du Programme; la deuxième partie présente les résultats réalisés par secteur; la troisième partie porte sur l'aide fournie aux associations commerciales; et la quatrième résume les conclusions d'un sondage mené auprès des participants au PDME en 1999-2000.

LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION

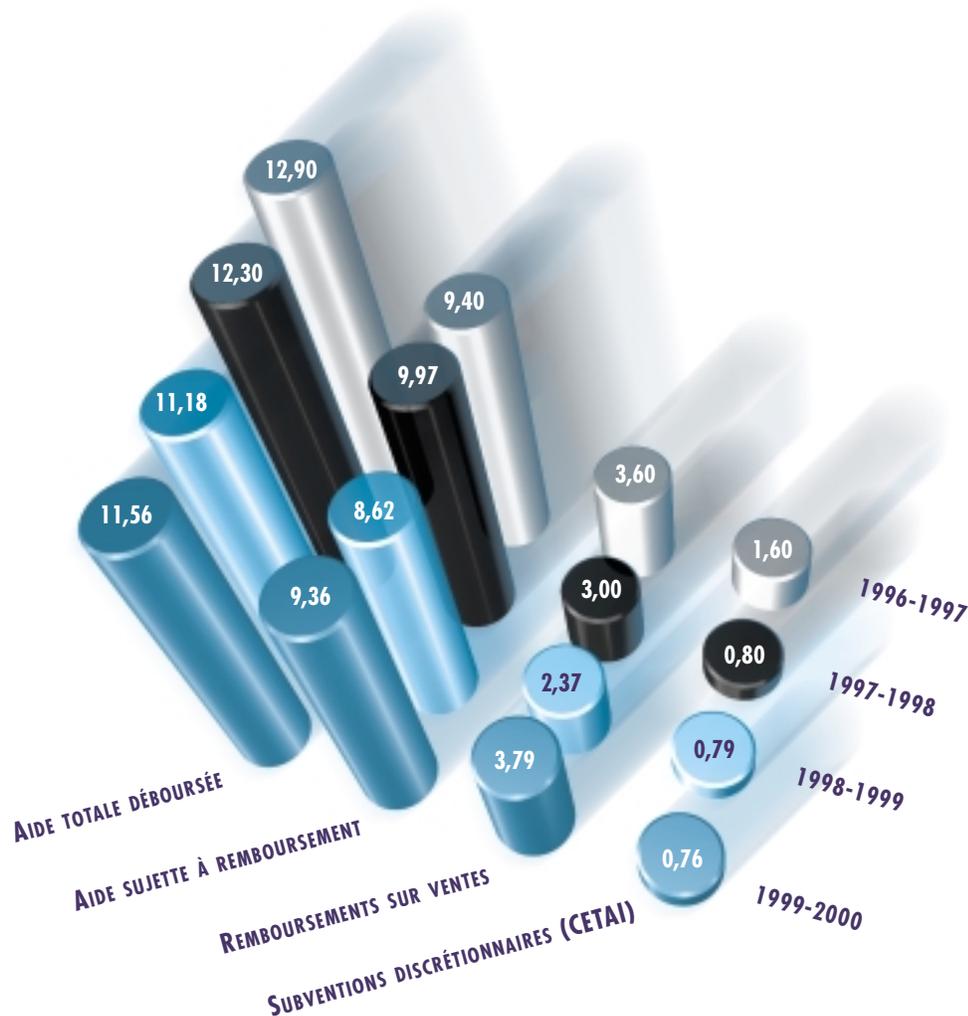
Chaque année, au mois d'octobre, le Ministre du Commerce international décerne les « Prix d'excellence à l'exportation canadienne » à des entreprises canadiennes qui se sont distinguées par leurs exportations de produits ou services. Les entreprises lauréates sont mises à l'honneur dans des campagnes publicitaires nationales visant à souligner leur réussite et à encourager les autres exportateurs à les émuler. Il est intéressant de noter que des 184 entreprises lauréates du Prix d'excellence à l'exportation canadienne au cours des 17 dernières années, 161 ont eu recours au PDME.

En 1999-2000, les dépenses totales engagées au titre du Programme pour le compte des entreprises, des associations commerciales et des centres d'études en administration internationale se sont élevées à 11,56 millions de dollars, en légère hausse par rapport au montant de 11,18 millions dépensé l'an dernier. Le montant des contributions, remboursables selon certaines conditions, versé aux entreprises a crû, pour passer de 8,62 millions de dollars en 1998-1999 à 9,36 millions en 1999-2000, tandis que les dépenses se rapportant aux associations commerciales ont baissé, passant de

1,76 million à 1,44 million en 1999-2000. De plus, une somme de 760 000 dollars a été octroyée, sous forme de subventions discrétionnaires non remboursables, à des universités canadiennes dans le cadre du Programme des centres d'études en administration internationale (CETAI).

Le remboursement de l'aide versée dans le cadre du PDME à une entreprise canadienne au titre d'activités liées à l'exportation est fonction des contrats conclus ou des ventes à l'exportation additionnelles réalisées par l'entreprise sur le marché cible au cours d'une période de

AIDE FINANCIÈRE ET REMBOURSEMENTS DANS LE CADRE DU PDME (EN MILLIONS DE DOLLARS)

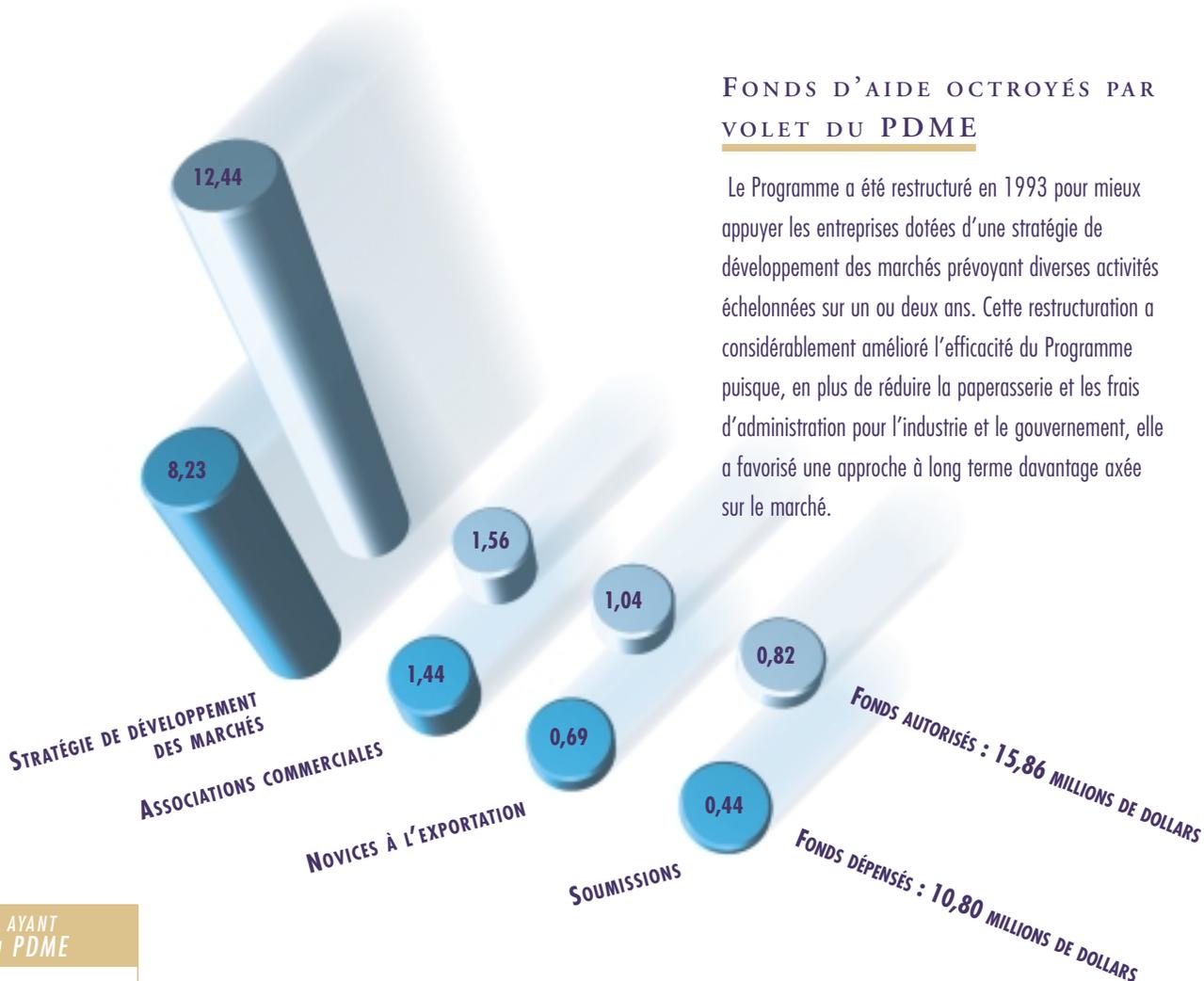


ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Tobias M. Glickman
Président
Executive Promotions Inc.
Westmount, Québec

« En trois ans, le PDME nous a permis d'accroître sensiblement nos ventes. Sans cette aide, nous n'aurions pas eu les fonds voulus pour nous lancer sur le marché américain. Pour ce qui est du marché japonais, où les choses vont plus lentement, nous y avons tout de même beaucoup accru nos ventes. À court terme, nous ne pourrions pas y connaître le même succès que sur le marché américain. Cela dit, ayant engagé un représentant sur place, nous nous attendons que les ventes continueront de progresser l'an prochain. » (Traduction)

**FONDS D'AIDE OCTROYÉS PAR VOLET DU PDME
EN 1999-2000 (EN MILLIONS DE DOLLARS)**



FONDS D'AIDE OCTROYÉS PAR VOLET DU PDME

Le Programme a été restructuré en 1993 pour mieux appuyer les entreprises dotées d'une stratégie de développement des marchés prévoyant diverses activités échelonnées sur un ou deux ans. Cette restructuration a considérablement amélioré l'efficacité du Programme puisque, en plus de réduire la paperasserie et les frais d'administration pour l'industrie et le gouvernement, elle a favorisé une approche à long terme davantage axée sur le marché.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Chris Griffiths
Griffiths Guitars Inc.
St. John's, Terre-Neuve

« *Griffiths Guitars a mis au point une technologie pour fabriquer des guitares acoustiques. C'est grâce à sa participation au salon NAMM à Los Angeles, avec l'aide du PDME, qu'elle a réussi à s'imposer sur le marché mondial.* » (Traduction)

quatre ans. En 1999-2000, les remboursements ont totalisé 3,79 millions de dollars, contre 2,37 millions en 1998-1999, de sorte que l'investissement net du gouvernement s'est chiffré à 5,57 millions de dollars. Par comparaison avec les dépenses sous forme de contributions à remboursement conditionnel engagées pour 1999-2000, cela représente un taux de remboursement de 40,5 %, ce qui est considérablement supérieur au taux de remboursement de 27,4 % enregistré en 1998-1999.

En 1999-2000, le montant total des fonds autorisés au titre de l'expansion des marchés extérieurs des entreprises et des associations commerciales s'est élevé à 15,86 millions de dollars. Les fonds autorisés se rapportent aux demandes qui ont été approuvées durant l'exercice en cours.

Les dépenses de 10,8 millions de dollars se rapportent aux demandes d'aide qui ont été approuvées au cours des exercices précédents et de l'exercice en cours.

Il convient de noter que le montant total des fonds d'aide dépensés (ou réclamés) par des participants au PDME

**ENTREPRISES AYANT
PARTICIPÉ AU PDME****M. Pat Harrington**

V.-p., Finances
Spectra Computer Services Ltd.
Winnipeg, Manitoba

« Le PDME nous a permis de pénétrer un marché plus rapidement que nous aurions pu le faire autrement. Les conditions de remboursement n'étaient pas à ce point onéreuses pour nous empêcher de demander à participer au Programme. Et grâce à cette participation, nos ventes ont été multipliées par 30 par rapport à l'année précédente. »
(Traduction)

peut être supérieur ou inférieur au total des fonds effectivement autorisés au cours de l'exercice courant, et ce pour deux raisons. La première, c'est que le montant de l'aide autorisée est fondée sur une estimation de la somme que l'entreprise a l'intention de dépenser et que le montant effectivement dépensé est habituellement inférieur à ce qui avait été anticipé. La deuxième raison réside dans le fait que, puisqu'une entreprise peut s'être dotée d'un plan de commercialisation échelonné sur deux

ans, les fonds du PDME peuvent avoir été autorisés durant l'exercice 1998-1999, mais n'avoir été dépensés qu'au cours de l'exercice 1999-2000. Il n'y a donc pas de rapport direct entre le total des fonds d'aide dépensés et le total des fonds d'aide autorisés au cours d'une même année financière.

FONDS D'AIDE OCTROYÉS PAR VOLET DU PROGRAMME EN 1999-2000

VOLET	FONDS D'AIDE AUTORISÉS	FONDS D'AIDE DÉPENSÉS
Stratégies de développement des marchés (SDM)	12 436 073 \$	8 232 067 \$
Entreprises novices à l'exportation	1 043 154 \$	685 436 \$
Soumissions pour des projets d'immobilisations	821 578 \$	438 443 \$
Activités des associations commerciales	1 557 882 \$	1 444 380 \$

ENTREPRISES**STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT
DES MARCHÉS (SDM)**

Le total des fonds autorisés au titre du volet SDM du PDME en 1999-2000 s'élève à 12,44 millions de dollars. Pour cette même période, les fonds dépensés ont totalisé 8,23 millions de dollars, soit 76 % du montant total de l'aide de 10,80 millions de dollars que les entreprises et associations ont dépensé dans le cadre du PDME.

**ENTREPRISES NOVICES À
L'EXPORTATION**

Mis en oeuvre en 1993-1994 en même temps que le volet des SDM, ce volet-ci du Programme s'attache aux besoins particuliers des petites entreprises qui ont très peu d'expérience en matière d'exportation, voire aucune. Ainsi, une petite entreprise pourra recevoir jusqu'à 7 500 dollars pour effectuer une inspection sur place ou pour participer à une foire commerciale dans le but d'explorer un marché donné. En 1999-2000, le total des fonds autorisés dans le cadre de ce volet s'est élevé à 1,04 million de dollars, et les fonds dépensés se sont chiffrés à 685 000 \$, ce qui a représenté 6,4 % du budget de 10,80 millions de dollars du PDME.



SOUSSIONS POUR DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Le PDME aide les entreprises canadiennes en assumant une part des coûts relatifs à la préparation de soumissions pour de grands projets d'immobilisations à l'étranger. En 1999-2000, le total des fonds autorisés dans le cadre de ce volet a été de 822 000 \$ et les fonds dépensés se sont chiffrés à 438 000 \$. En 1995, les critères d'admissibilité fondés sur la taille des entreprises ont été resserrés et axés sur les petites entreprises ayant un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars ou moins. Les risques et les coûts élevés des soumissions pour des projets d'immobilisations à l'étranger, conjugués à la nature très concurrentielle de ces démarches, en font une activité qui intéresse moins les petites entreprises, d'où le recul soutenu des dépenses engagées à ce chapitre depuis 1995.



ASSOCIATIONS COMMERCIALES

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES

Ce volet du PDME a pour objet de fournir une aide financière non remboursable aux associations commerciales ou industrielles nationales sans but lucratif qui exercent des activités visant la promotion de l'ensemble des produits et services de leurs membres, la production de renseignements sur les marchés ou encore l'amélioration de l'accès aux marchés au profit de leurs entreprises membres. En 1999-2000, l'aide accordée dans le cadre de ce volet s'est élevée à 1,56 million de dollars et a bénéficié à 22 associations commerciales, tandis que les fonds dépensés se sont chiffrés à 1,44 million.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Dale Robertson
Enerscan Engineering Incorporated
Halifax, N.-É.

« Je vends mes produits à une énorme multinationale du Missouri. [...] Grâce à l'aide et aux conseils que j'ai reçus dans le cadre du PDME, j'ai pu rencontrer les représentants de cette gigantesque entreprise et j'ai conclu des ententes avec elle. Ma participation au Programme n'a pas été ponctuelle, en ce que la relation s'est développée sur une certaine période. Mais rien ne serait arrivé sans le PDME. À l'heure actuelle, les ventes de mon entreprise au Missouri contribuent dans une large mesure à la rentabilité de mon entreprise. » (Traduction)

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

En 1998-1999, 764 demandes ont été présentées dans le cadre du PDME par 742 entreprises, par rapport à 977 demandes reçues en 1998-1999. En tout, 568 demandes provenant de 553 entreprises ont été approuvées en 1999-2000, contre 696 demandes approuvées l'an dernier. Les fonds autorisés ont totalisé 14,30 millions de dollars, et les fonds dépensés, 9,36 millions en 1999-2000.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

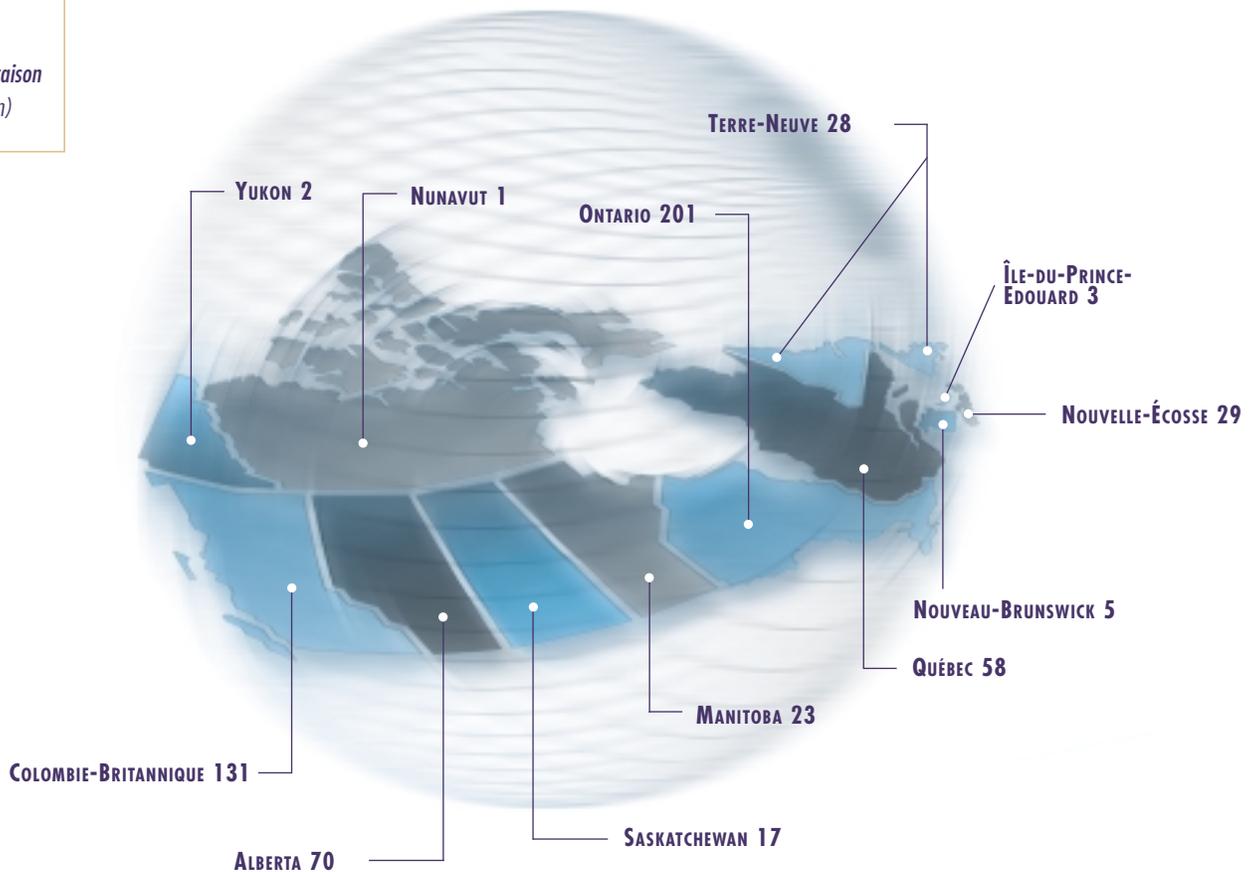
Mme. Lynda King
V.-p., Finances
The Edge Productions Corp.
Saskatoon, Sask.

« Au cours des trois dernières années, Edge Entertainment a vu ses ventes à l'exportation passer de 0 à 285 000 dollars canadiens en 2000. À l'heure actuelle, la société emploie quatre temps pleins pour s'occuper des ventes à l'exportation et de la livraison des produits. » (Traduction)

DEMANDES PAR PROVINCE

Tout comme en 1998-1999, ce sont les entreprises de l'Ontario qui ont présenté le plus gros pourcentage des demandes approuvées pour l'exercice 1999-2000. Cent quatre-vint-dix-huit (198) entreprises de l'Ontario ont présenté 201 demandes, soit 36 p. 100 des 568 demandes approuvées; 125 entreprises de la Colombie-Britannique ont présenté 131 demandes, soit 23 % des demandes approuvées; 68 entreprises de l'Alberta ont présenté 70 demandes, soit 12 % des demandes approuvées; 58 entreprises du Québec ont présenté des demandes soit 10 % des demandes approuvées.

NOMBRE DE DEMANDES APPROUVÉES PAR PROVINCE ET TERRITOIRE



FONDS D'AIDE OCTROYÉS DANS LE CADRE DU PDME, PAR PROVINCE

En 1999-2000, les fonds autorisés pour les entreprises canadiennes ont totalisé 14,30 millions de dollars, et les fonds dépensés se sont chiffrés à 9,36 millions de dollars. Les entreprises de l'Ontario ont dépensé 2,20 millions de dollars des 4,18 millions autorisés. Viennent au second rang les entreprises de la Colombie-Britannique qui ont

dépensé 1,81 million des 3,74 millions approuvés. Pour ce qui est du Québec, les fonds autorisés furent de 2,52 millions en 1999-2000 alors que les fonds dépensés ont totalisé 3,18 millions. Quant aux entreprises de l'Alberta, qui disposaient de 2,10 millions de dollars, elles ont dépensé 809 000 \$.

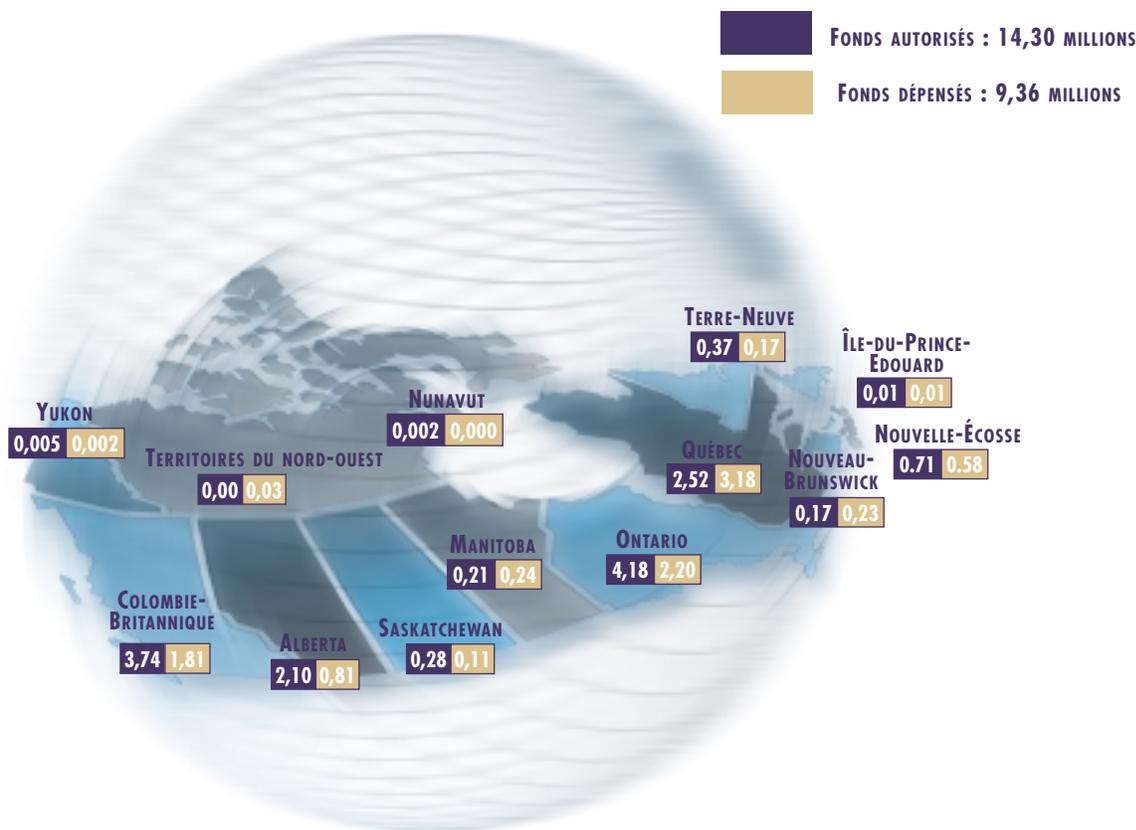
ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Barry Meppelink

Directeur
Nathan Allan Glass Studios Inc.
Richmond, C.-B.

« Pour nous, le principal avantage du PDME est de nous avoir permis d'assumer les frais publicitaires et les frais de participation à des foires commerciales, dépenses que nous n'aurions pu nous permettre autrement. Ainsi, grâce au Programme, nous avons pu établir des contacts, trouver des clients potentiels et décrocher de nombreuses commandes intéressantes. Nous espérons que le bouche à oreille fera le reste et que nous n'aurons plus à dépenser de l'argent pour la publicité. »
(Traduction)

FONDS D'AIDE APPROUVÉS ET DÉPENSÉS PAR PROVINCE ET TERRITOIRE EN 1999-2000 (EN MILLIONS DE DOLLARS)*



* Voir en page 7 les explications pour les distorsions entre les montants autorisés et ceux dépensés.

DEMANDES REÇUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les 568 demandes approuvées en 1999-2000 provenaient de 553 entreprises représentant toute la gamme des secteurs d'activité du Canada.

Le secteur de la fabrication est à l'origine du plus grand nombre de projets approuvés dans un même secteur d'activité, soit 256, suivi du secteur des services professionnels, scientifiques, techniques et éducatifs, pour

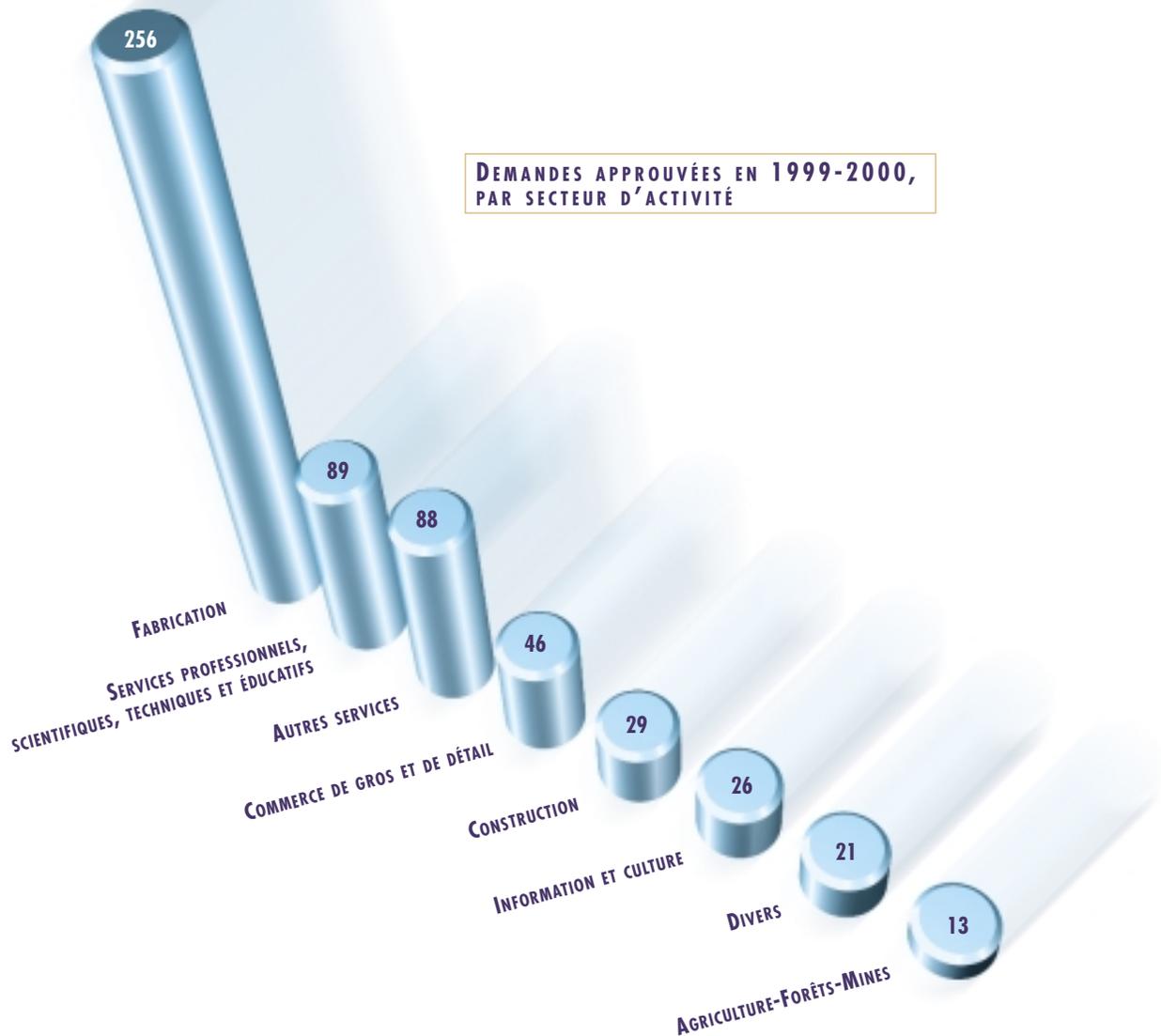
lequel 89 demandes ont été approuvées. Suivait de près le secteur des services, où 88 demandes ont été approuvées. Dans le secteur du commerce de gros et de détail, 46 demandes ont été approuvées, et dans celui de la construction, 29 demandes ont été approuvées. De plus, 26 demandes du secteur de l'information, de la culture et des arts ont été approuvées, 21 demandes provenaient de secteurs divers, et 13 autres demandes des secteurs agricole, forestier et minier.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Paul Reehill

Directeur des ventes
Therm-O-Comfort Co. Ltd.
St. Thomas, Ontario

« Le PDME nous a permis de recruter six nouveaux clients à l'étranger : cinq aux États-Unis et un à Hong Kong. Avant de participer au Programme, nous n'avions pas de clients étrangers. Mais aujourd'hui, nos ventes à l'étranger représentent entre sept et neuf pour cent de nos ventes annuelles totales et expliquent entre cinq et six pour cent de l'accroissement de notre chiffre de ventes annuel. Merci pour ce Programme! »
(Traduction)



ENTREPRISES AYANT
PARTICIPÉ AU PDME

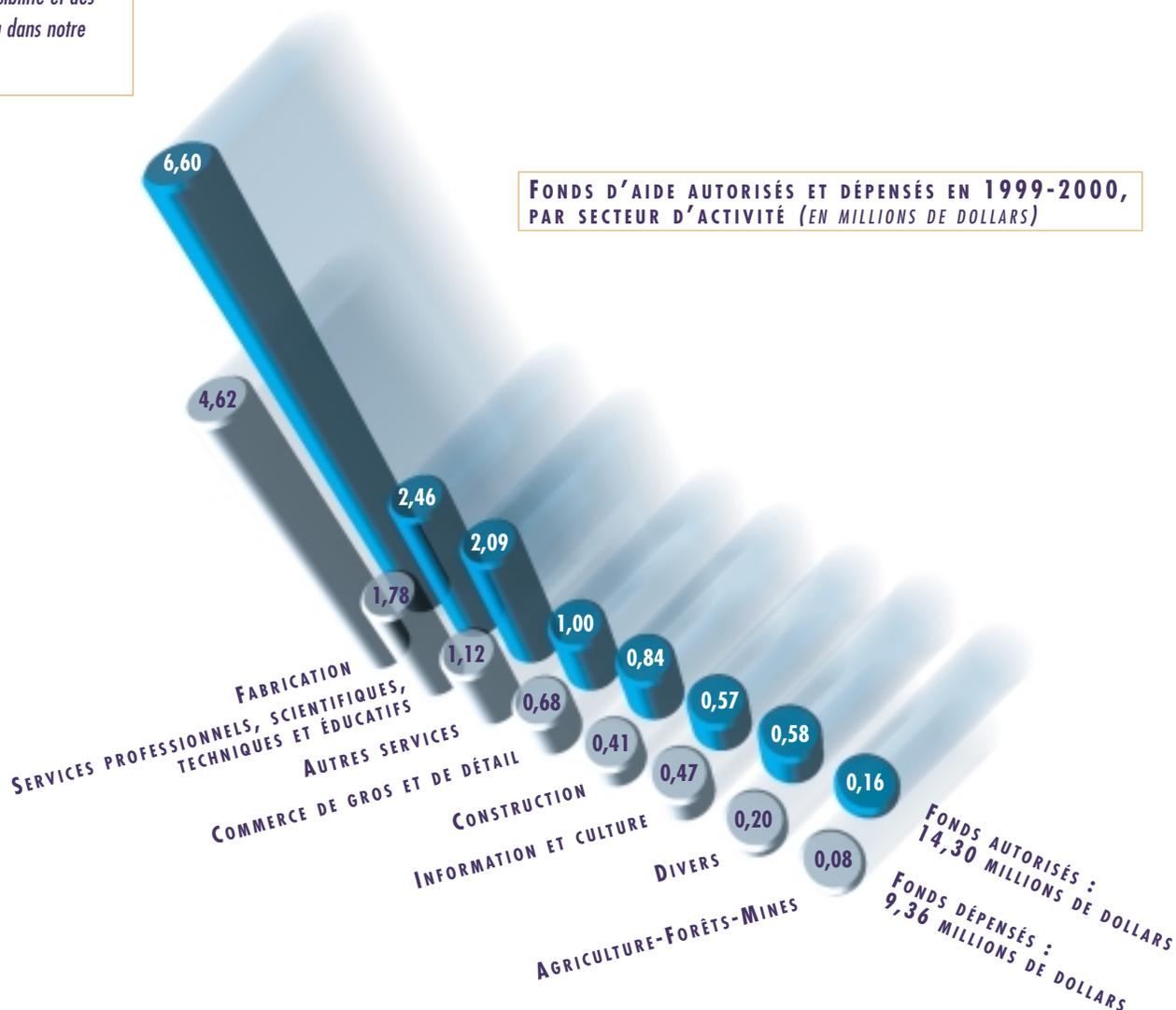
Mme Janine Ricard
Directrice générale
Serres Yargeau Inc.
Deauville, Qc

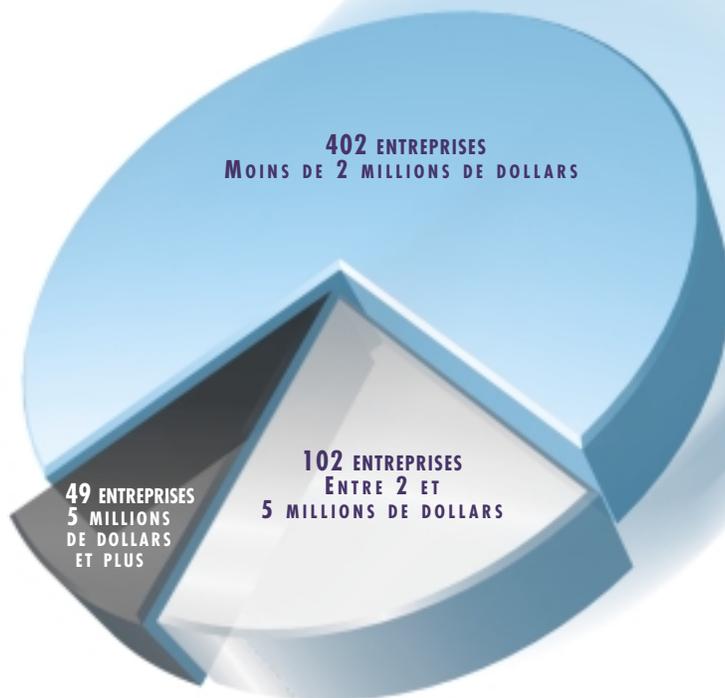
« Une grande aide au
niveau de la visibilité et des
contacts obtenu dans notre
marché cible. »

AIDE FINANCIÈRE FOURNIE PAR LE
PDME, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dans le secteur de la fabrication, les fonds autorisés aux termes du PDME ont totalisé 6,60 millions de dollars, et les fonds dépensés se sont chiffrés à 4,62 millions de dollars. Dans les secteurs des services professionnels, scientifiques, techniques et éducatifs, les fonds autorisés se sont élevés à 2,46 millions de dollars et les fonds dépensés à 1,78 million. Dans les autres secteurs de services, les fonds autorisés ont totalisé 2,09 millions de dollars, et les fonds dépensés, 1,12 million. Dans le secteur du commerce de gros et du commerce de détail et

dans celui de la construction, les fonds autorisés se sont chiffrés à 997 000 \$ et 839 000 \$ respectivement et les fonds dépensés, 675 000 \$ et 408 000 \$. Dans les secteurs de l'information, de la culture et des arts, les fonds approuvés ont totalisé 576 000 \$ et les fonds dépensés, 473 000 \$. Dans les secteurs divers, un fonds additionnel de 570 000 \$ a été approuvé, dont la somme de 195 000 \$ a été dépensée. Enfin, dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des mines, les fonds autorisés se sont élevés à 163 000 \$ et les fonds dépensés à 82 000 \$.



**FONDS D'AIDE OCTROYÉS SELON
LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

**FONDS D'AIDE OCTROYÉS DANS
LE CADRE DU PDME, SELON
LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**

Tout comme en 1998-1999, la plupart des entreprises qui ont obtenu de l'aide (73 %) étaient très petites.

Des 553 entreprises dont la demande d'aide a été approuvée en 1999-2000, 402 entreprises avaient un chiffre d'affaires annuel inférieur à deux millions de dollars, 102 avaient un chiffre d'affaires annuel compris entre deux et cinq millions de dollars et 49 autres avaient un chiffre d'affaires annuel de cinq millions et plus.

Du total de 14,3 millions des fonds autorisés dans le cadre du PDME, le montant de 9,50 millions de dollars a été autorisé pour le groupe d'entreprises dont le chiffre annuel était inférieur à 2 millions de dollars, soit les deux tiers des fonds

autorisés pour 1999-2000. Des fonds d'aide additionnels de 3,07 millions de dollars ont été autorisés pour les entreprises dont le chiffre d'affaires était compris entre deux et cinq millions de dollars, et des fonds de 1,73 million de dollars ont été autorisés pour celles ayant un chiffre d'affaires annuel de cinq millions de dollars et plus. Ces fonds représentaient respectivement 21 % et 12 % du total des fonds d'aide autorisés qui étaient destinés aux entreprises.

**ENTREPRISES AYANT
PARTICIPÉ AU PDME**
M. Karim Lalani

Président
Cultures United Ltd.
Calgary, Alberta

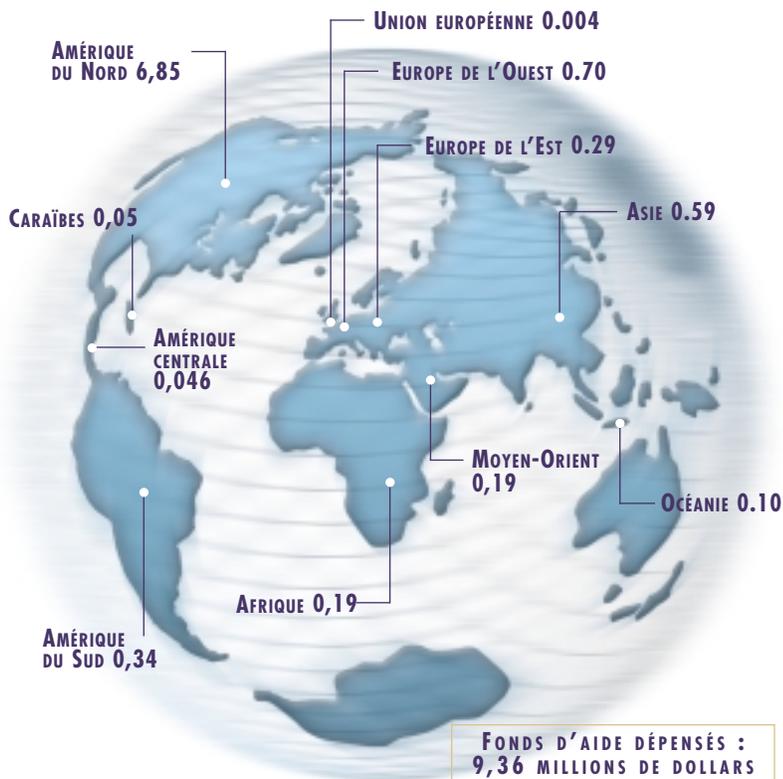
« Le PDME a fait en sorte que l'exportation a pu devenir une réalité pour nous. Sans ce programme, nous ne nous serions jamais lancés aussi résolument sur le marché. »
(Traduction)



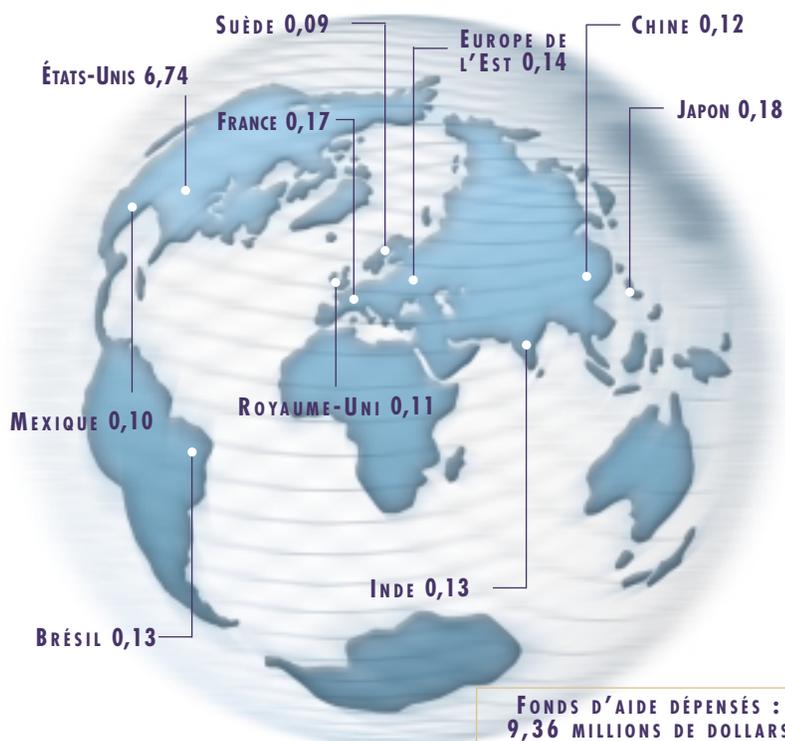
FONDS D'AIDE DÉPENSÉS PAR MARCHÉ RÉGIONAL

Tout comme l'an dernier, les entreprises canadiennes ont affecté la plus grande partie de l'aide obtenue dans le cadre du PDME à des activités liés à l'expansion des marchés de l'Amérique du Nord (le Mexique y compris). Ainsi, leurs dépenses à ce titre se sont chiffrées à 6,85 millions de dollars, soit 73 % de leurs dépenses totales. Suivait le marché de l'Europe de l'Ouest, qui justifiait de 701 000 \$ des dépenses du Programme (8 %), puis l'Asie, avec des dépenses de l'ordre de 587 000 \$ (6 %).

FONDS D'AIDE DÉPENSÉS PAR MARCHÉ (EN MILLIONS DE DOLLARS)



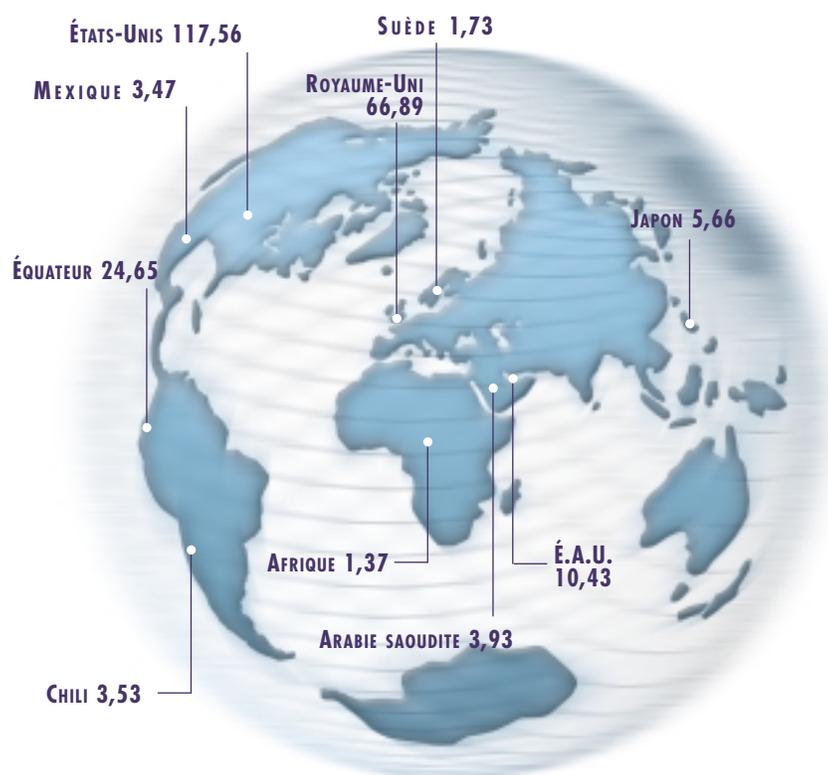
DIX PREMIERS PAYS POUR LES FONDS D'AIDE DÉPENSÉS EN 1999-2000 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



FONDS D'AIDE DÉPENSÉS PAR PAYS

En 1999-2000, le principal marché ciblé par les entreprises canadiennes a été celui des États-Unis, qui a absorbé 6,74 millions de dollars de dépenses engagées dans l'expansion des marchés, soit 72 % des dépenses totales du PDME, contre 64 % en 1998-1999. Venaient ensuite le Japon, pour lequel les fonds dépensés ont totalisé 177 000 \$ (1,9 %) et la France, où les fonds dépensés se sont élevés à 174 000 \$ (1,9 %).

DIX PREMIERS PAYS POUR LES VENTES ET RECETTES À L'EXPORTATION DÉCLARÉES EN 1999-2000 (EN MILLIONS DE DOLLARS)



TOTAL DES VENTES ET RECETTES À L'EXPORTATION : 251 MILLIONS DE DOLLARS

L'Europe de l'Est et le Brésil suivaient aux quatrième et cinquième rangs, les fonds dépensés ayant atteint 144 000 \$ (1,5 %) et 134 000 \$ (1,4 %) respectivement. L'Inde se situait au sixième rang, ayant absorbé 129 000 \$ (1,4 %) des fonds dépensés, et la Chine au septième rang, les fonds dépensés s'étant chiffrés à 118 000 \$ (1,3 %).

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Grant Mckinnon

Associé
Pacific Homes
Cobble Hill, C.-B.

« La première contribution que nous avons reçue dans le cadre du PDME nous a servi à nous lancer sur le marché chilien. Nous avons reçu 16 690 \$ pour la période visée par le Programme et avons eu un tel succès que nous avons pu rembourser intégralement cette somme en deux ans. Nous avons établi de bons contacts et nous attendons tout simplement que l'activité reprenne dans le secteur chilien de la construction pour poursuivre nos efforts sur ce marché. » (Traduction)

Au bas de la liste des dix pays les plus ciblés venaient le Royaume-Uni, le Mexique et la Suède, où les fonds dépensés ont totalisé 106 000 \$ (1,1 %), 99 000 \$ (1,1 %) et 92 000 \$ (1,0 %) respectivement.

RÉSULTATS DES ENTREPRISES

Les participants au PDME sont tenus de déclarer toutes les ventes additionnelles que l'aide obtenue dans le cadre du Programme leur a permis de réaliser dans le marché cible au cours de la période visée et pendant les trois années qui suivent. Le remboursement de la contribution est calculé sur la base de 4. p. 100 de ces ventes annuelles additionnelles.

En 1999-2000, 435 entreprises ont déclaré des exportations d'une valeur de 251 millions de dollars, attribuables à leurs activités de développement des marchés appuyées par le PDME, ce qui a représenté une augmentation substantielle par rapport aux ventes totales de 117 millions de dollars enregistrées en 1998-1999.

Les exportations destinées aux États-Unis, d'une valeur de 117,56 millions de dollars, ont compté pour près de la moitié (47 %) des exportations totales déclarées pour 1999-2000, contre 92,16 millions (79 %) en 1998-1999. Le Royaume-Uni venait au deuxième rang, absorbant des exportations d'une valeur de 66,89 millions de dollars (27 %). Suivaient l'Équateur, avec 24,65 millions de dollars (10 %) et les Émirats arabes unis, avec 10,43 millions de dollars (4 %).

Depuis la création du Programme en 1971, les exportations ou contrats déclarés par les entreprises comme étant attribuables au PDME ont totalisé 14,73 milliards de dollars. Les 9,36 millions de dollars qui ont été investis dans des activités mises en oeuvre par les entreprises en 1999-2000 ont produit un ratio vente-investissement de 27 à 1, contre 14 à 1 en 1998-1999.

16 Le volet Activités des associations commerciales du

PDME prévoit le versement d'une aide financière non remboursable aux associations commerciales ou industrielles nationales sans but lucratif qui exercent des activités dans des secteurs spécifiques visant la promotion de l'ensemble des produits et services fournis par les membres de l'association, la production de renseignements sur les marchés ou encore l'amélioration de l'accès aux marchés au profit de leurs entreprises membres.

Le Programme paie une partie des coûts de diverses activités, qui vont de la création d'une page Web internationale à l'élaboration de guides de ressources, en passant par l'organisation de colloques et la mise sur pied de stands dans des foires commerciales de marchés clés. Le PDME permet aux associations de cibler des marchés à créneaux pour leurs entreprises membres et de fournir du matériel de promotion de qualité. Les associations industrielles qui bénéficient de l'aide accordée dans le cadre du volet Activités des associations commerciales du PDME ont réalisé divers projets de promotion des

exportations sur une base sectorielle au profit de leurs sociétés membres. Ces projets revêtent une importance particulière pour les petites et moyennes entreprises, qui n'auraient pas autrement les moyens d'engager seules les dépenses nécessaires.

DEMANDES D'AIDE, FONDS OCTROYÉS ET FONDS DÉPENSÉS

En 1999-2000, 22 demandes d'aide financière présentées par des associations commerciales ont été approuvées, ce qui constitue une baisse par rapport aux 29 demandes approuvées en 1998-1999. Les fonds autorisés totalisaient 1,56 million de dollars, et les fonds dépensés, 1,44 million de dollars.

Sur une période de six ans, soit de 1994 à 2000, le nombre moyen des demandes approuvées qui émanaient d'associations commerciales s'est élevé à 26, les fonds autorisés à 2,13 millions de dollars et les fonds dépensés à 1,50 million de dollars.

ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AU PDME

M. Jon G. Baird

Directeur général
Cameese
Markham, Ontario

« Grâce à l'aide reçue pendant quatre ans dans le cadre du PDME, la Canadian Association of Mining Equipment & Services for Export (CAMESE) a organisé des participations de groupe à 47 foires internationales auxquelles ont assisté 400 000 visiteurs et ont participé plus de 1 600 fournisseurs canadiens de produits et de services dans le secteur minier.

Chaque année, il se tient dans le monde plus de 100 foires commerciales qui présentent de l'intérêt pour les fournisseurs canadiens d'équipements miniers. Il est important que les entreprises canadiennes dans le secteur minier continuent, comme l'a fait la CAMESE, de choisir les foires dans lesquelles la participation des entreprises canadiennes sera le mieux récompensée. C'est le travail qu'a fait la CAMESE, grâce au financement reçu dans le cadre du PDME Activités des Associations commerciales. »
(Traduction)

FONDS D'AIDE OCTROYÉS AUX ASSOCIATIONS COMMERCIALES SUR SIX ANS

EXERCICE	DEMANDES APPROUVÉES	FONDS AUTORISÉES (EN DOLLARS)	FONDS DÉPENSÉS (EN DOLLARS)
1994-1995	18	2 595 903	1 450 403
1995-1996	29	2 014 557	1 536 740
1996-1997	25	1 812 303	1 304 646
1997-1998	32	2 617 763	1 526 047
1998-1999	29	2 188 713	1 758 567
1999-2000	22	1 557 882	1 444 380



DEMANDES PRÉSENTÉES ET AIDE FOURNIE PAR SECTEUR

Les 22 demandes d'aide financière reçues des associations commerciales qui ont été approuvées représentaient l'ensemble des secteurs d'activité au Canada.

Le tableau ci-après indique le nombre de projets, le montant des fonds autorisés et le montant des fonds dépensés par secteur en 1999-2000. Sans être spécifiquement mentionnés, les secteurs des transports, des entrepôts, et de l'hébergement et de la restauration sont inclus dans les statistiques.

AIDE FINANCIÈRE FOURNIE AUX ASSOCIATIONS COMMERCIALES PAR SECTEUR EN 1999-2000

SECTEUR	DEMANDES APPROUVÉES	FONDS AUTORISÉS (EN DOLLARS)	FONDS DÉPENSÉS (EN DOLLARS)
Services professionnels, scientifiques, techniques et éducatifs	6	406 168	301 839
Fabrication	6	386 019	452 723
Agriculture, forêts, mines	5	399 650	251 010
Commerce de gros et de détail	2	176 195	171 539
Information, culture, arts	2	148 350	166 570
Autres	1	41 500	100 699

FONDS D'AIDE DÉPENSÉS PAR PAYS

Tout comme en 1998-1999, ce sont les États-Unis que les associations commerciales ont le plus ciblé en 1998-1999 dans leurs activités de développement de marchés avec

l'appui du PDME. Ainsi, les associations ont affecté à ce marché 769 000 \$, soit 53 % de leurs dépenses totales. Le tableau ci-après classe les dix premiers pays ciblés en fonction des dépenses des associations commerciales.

FONDS DÉPENSÉS PAR LES ASSOCIATIONS COMMERCIALES PAR PAYS EN 1999-2000

RANG	PAYS	FONDS DÉPENSÉS (EN DOLLARS)	% DES DÉPENSES TOTALES
1	États-Unis	769 083	53 %
2	Allemagne	190 598	13 %
3	Japon	89 938	6 %
4	Mexique	84 954	6 %
5	Italie	68 525	5 %
6	Indonésie	42 374	3 %
7	Cuba	38 700	3 %
8	Royaume-Uni	27 377	2 %
9	Thaïlande	27 369	2 %
10	Taiwan	23 038	2 %

ENTREPRISES AYANT
PARTICIPÉ AU PDME

Mme. Linda McPhee

Directrice, Relations avec
les gouvernements
Conseil Canadien du bois
Gloucester, Ont.

« Le Conseil canadien du bois est le principal organisateur des Salons Solutions Bois (Wood Solutions Fairs), qui se tiennent aux États-Unis. L'intérêt porté aux produits du bois canadiens par les architectes, ingénieurs et constructeurs nous permet de maintenir, d'accroître notre part du marché. Le PDME nous a beaucoup aidés dans le passé. » (Traduction)

FONDS D'AIDE DÉPENSÉS
PAR MARCHÉ

En 1999-2000, les fonds engagés par les associations commerciales dans le développement des marchés ont totalisé 1,4 millions de dollars, en baisse par rapport à la somme de 1,8 millions de dollars affectée en 1998-1999. Une grande partie de cette somme a été consacrée

au développement de marchés en Amérique du Nord, soit 885 000 dollars, ce montant représentant 61 % des dépenses totales des associations commerciales. Les fonds dépensés ont totalisé 301 000 \$ pour l'Europe de l'Ouest, 190 000 \$ pour l'Asie et 39 000 \$ pour les Caraïbes.

DÉPENSES DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES PAR MARCHÉ EN 1999-2000

MARCHÉ	FONDS DÉPENSÉS (EN DOLLARS)	% DES DÉPENSES TOTALES
Amérique du Nord	885 273	61 %
Europe de l'Ouest	301 437	21 %
Asie	190 151	13 %
Caraïbes	38 700	3 %
Amérique du Sud	19 567	1,4 %
Amérique centrale	9 252	,6 %



Avec l'aide d'une firme spécialisée indépendante, la Direction du développement des exportations au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui gère le PDME, a effectué un sondage en ligne auprès des entreprises et des associations commerciales canadiennes qui ont eu recours au PDME durant l'exercice 1999-2000. Des 618 entreprises et 31 associations auxquelles a été envoyé le questionnaire, 220 ont répondu, pour un taux de participation d'environ 34 %. Cet échantillon, dont la taille est considérée tout à fait convenable, avait une marge d'erreur de plus ou moins 5,6 %, 19 fois sur 20.

Les répondants venaient de toutes les régions du Canada et étaient représentatifs de la clientèle du PDME. Trente-et-un pour cent venaient de l'Ontario, 22 % de la Colombie-Britannique, 19 % du Québec, 16 % des Maritimes et 12 % des Prairies.

PROFIL DE LA CLIENTÈLE

Parmi les entreprises répondantes, 27 % n'avaient exporté des produits ou des services que vers leur marché cible, 16 % avaient exporté des produits ou services vers un seul marché en plus du marché cible, 32 % l'avaient fait vers deux ou trois marchés, 15 % l'avaient fait vers quatre ou cinq marchés et 11 % l'avaient fait vers plus de cinq marchés.

Dix-sept des 18 associations commerciales interrogées comptaient 300 membres en moyenne. Vingt-huit pour cent des membres de 13 de ces associations avaient participé activement aux activités financées dans le cadre du PDME et neuf associations ont indiqué que 61 % de leurs membres avaient bénéficié de ces activités. Onze associations ont indiqué que le financement accordé dans le cadre du PDME représentait 29 % de leur budget de promotion des exportations.

OBJECTIFS DU SONDAGE

Le sondage avait deux objectifs : 1) déterminer le degré de satisfaction des entreprises et des associations commerciales à l'égard du PDME et de sa prestation;

2) évaluer les résultats du Programme dans le temps ainsi que le service donné à la clientèle.

À cette fin, les clients ont été interrogés sur leur degré de satisfaction générale vis-à-vis du Programme, sur leurs attentes en matière de service avant de participer au Programme, sur leur opinion du Programme après y avoir eu recours, sur l'impact réel ou perçu du Programme sur leurs résultats à l'exportation et sur leur participation future au Programme.

Nous pensons que les renseignements recueillis dans le cadre de ce sondage nous aideront à améliorer la prestation du Programme.

SATISFACTION GLOBALE

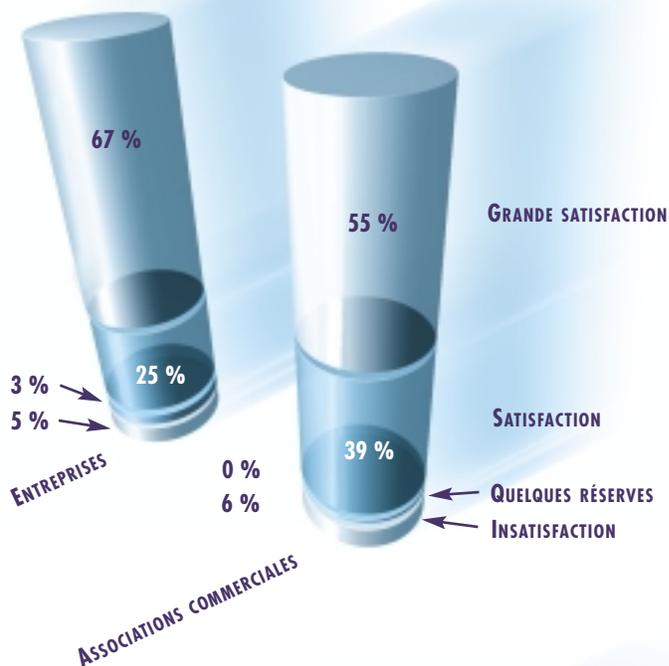
Sur une échelle de 1 à 10, les participants ont donné un score moyen de 8 aux questions traitant du degré de satisfaction avec le programme. Le pourcentage de satisfaction à divers degrés, pour les deux groupes d'utilisateurs, dépasse les 90%.

D'autres indicateurs ont révélé que les participants avaient été impressionnés par la qualité du service et qu'ils entendaient y faire de nouveau appel.

AINSI, DANS LE GROUPE DES ENTREPRISES,

- 87 % ont déclaré qu'elles recourraient probablement de nouveau au PDME pour exploiter un autre marché ou commercialiser un nouveau produit;
- 86 % ont indiqué qu'elles recommanderaient le PDME à d'autres organisations;
- 84 % ont déclaré qu'elles envisageraient de recourir au PDME même si d'autres sources de financement étaient disponibles.
- 81 % estimaient que les modalités de remboursement prévues dans le cadre du PDME étaient raisonnables.

SATISFACTION GLOBALE



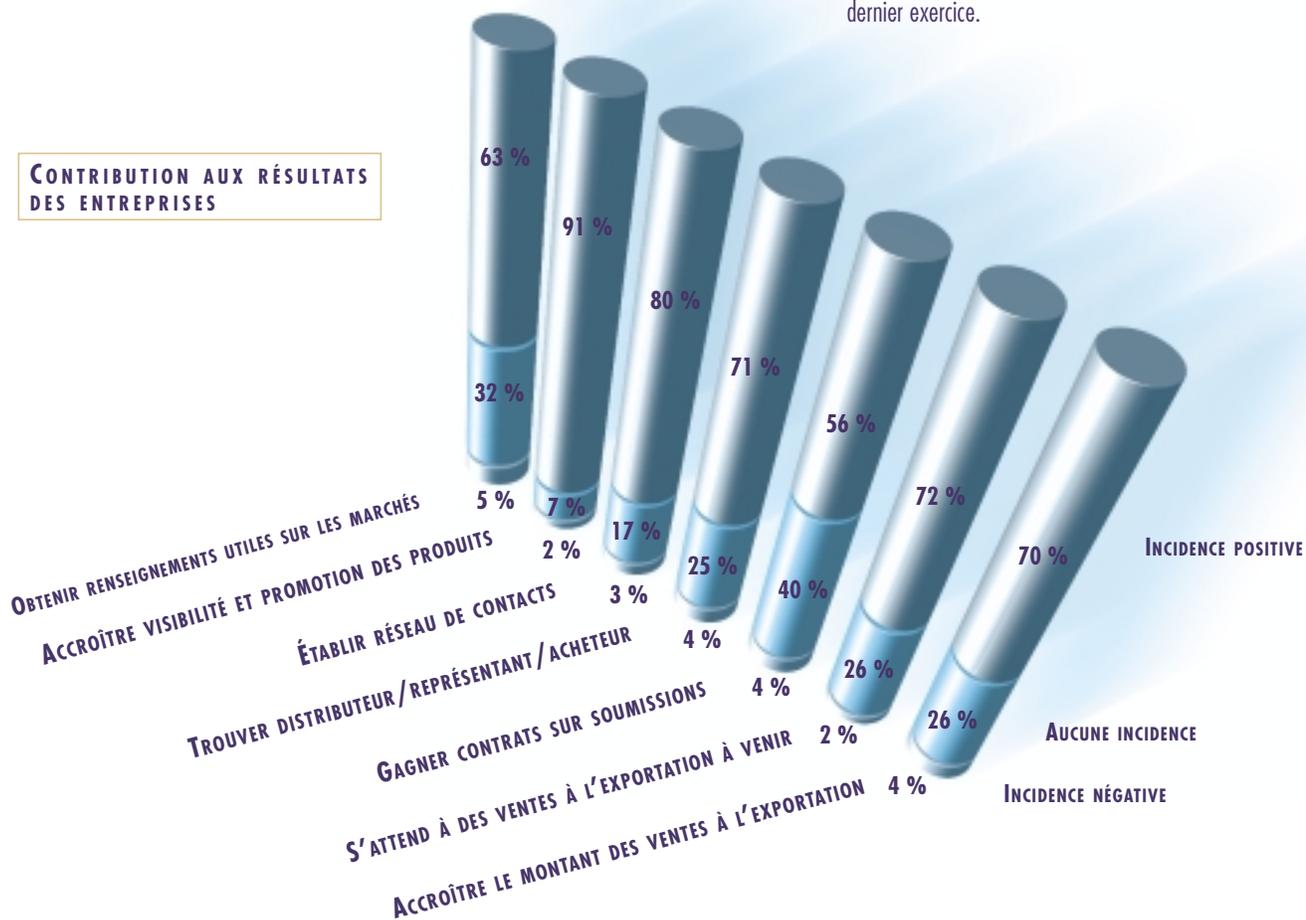
DANS LE GROUPE DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES,

- 94 % ont déclaré qu'elles recourraient probablement de nouveau au PDME pour réaliser d'autres activités commerciales au niveau international;
- 83 % ont indiqué qu'elles recommanderaient le PDME à d'autres organisations;
- 88 % ont déclaré qu'elles envisageraient de recourir au PDME même si d'autres sources de financement étaient disponibles.

VALEUR ET UTILITÉ GLOBALES

Dans le cadre du sondage, les clients ont été invités à se prononcer sur la valeur et l'utilité du PDME d'une part et sur la valeur et l'utilité des services reçus de la part du personnel administrant le Programme au cours du dernier exercice.

CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS DES ENTREPRISES



Quatre-vingt-un pour cent des répondants ont affirmé que l'investissement en temps et en argent qu'avait engagé leur participation au Programme avait été largement compensé par les services reçus dans le cadre du PDME. De plus, 88 % des entreprises et 94 % des associations commerciales ont affirmé que le PDME avait été utile à leur organisation.

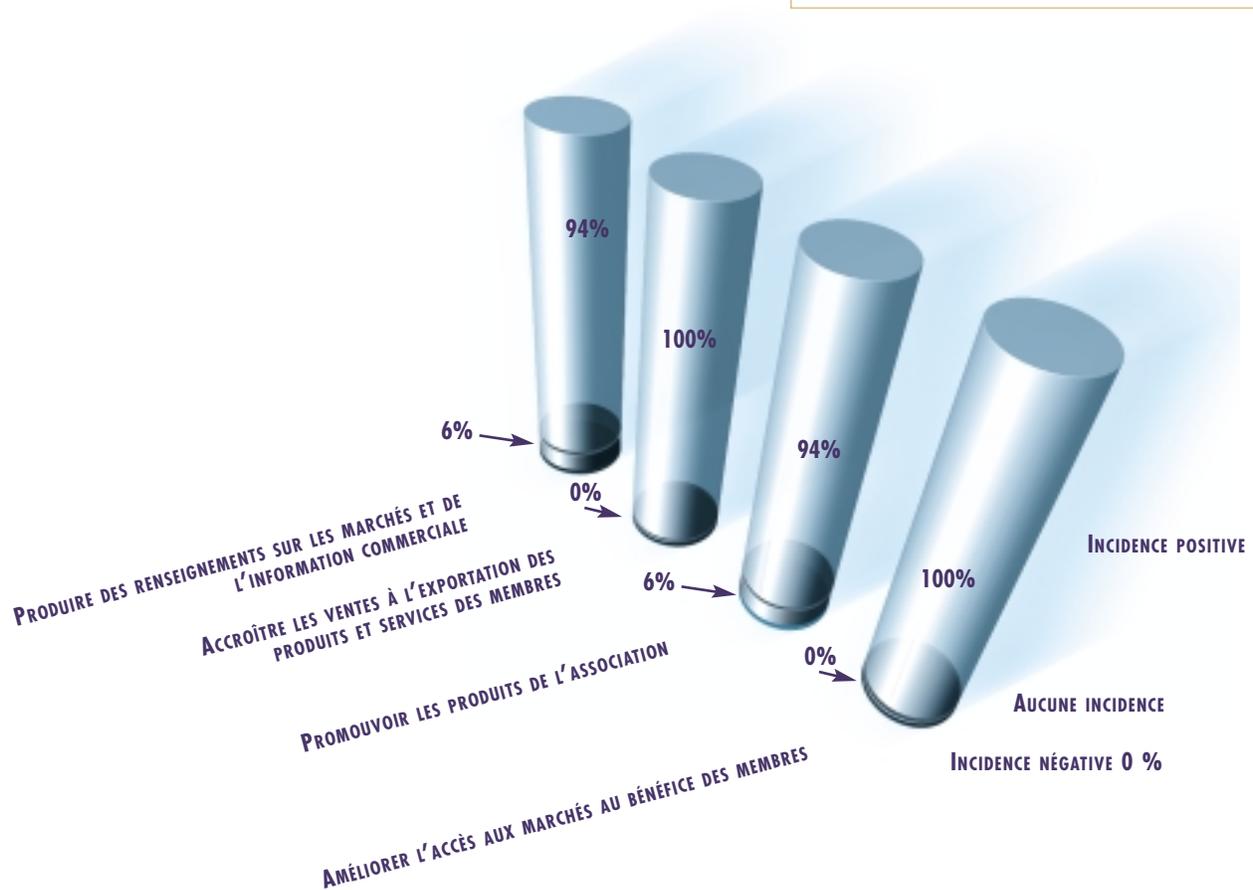
CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS

Lorsqu'interrogés sur les effets du PDME sur leurs activités, et les entreprises et les associations commerciales ont répondu qu'il avait eu de nombreuses retombées positives (voir le graphique ci-après et celui au bas de la page 20).

Pour les entreprises, le principal avantage du Programme était de les avoir aidées à accroître leur visibilité sur les marchés étrangers, à y promouvoir leurs produits et à y établir des contacts et des réseaux.

La très grande majorité des associations commerciales étaient convaincues que le PDME avait assuré à leurs membres un meilleur accès aux marchés et leur avait de même permis d'accroître leurs ventes à l'exportation.

CONTRIBUTIONS DU PDME AUX RÉSULTATS DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES



POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

Pour ce qui est des principaux points forts du Programme, les participants ont mentionné l'accessibilité de ce dernier, le niveau du financement accordé, l'aide offerte aux petites entreprises et la serviabilité du personnel.

Par contre, du côté des points faibles, les répondants ont évoqué un niveau de financement ne permettant pas de répondre aux besoins de certains clients, l'étendue limitée du programme et ses critères d'admissibilité restrictifs.

INITIATIVES PRISES DANS LE CADRE DU PDME

Dans le cadre de son évaluation continue du PDME, le MAECI tâche, à l'intérieur du cadre qui lui est imposé par le Conseil du Trésor, de mettre en oeuvre des améliorations susceptibles d'accroître l'efficacité du Programme.

Cette année, le MAECI a mis au point un nouveau cadre d'évaluation qui lui permettra de mieux évaluer les besoins des clients et leur satisfaction à l'égard du PDME et de la façon dont ce dernier est dispensé par le personnel d'Industrie Canada et de Développement économique Canada d'un bout à l'autre du Canada. Ce cadre aidera le MAECI à planifier et à décider de l'orientation future de ce programme à l'exportation.

Par ailleurs, le Ministère a entrepris une évaluation en profondeur du volet Associations commerciales, de sa raison-d'être, des mesures de promotion des ventes à l'exportation mises en oeuvre dans le cadre de ce dernier et des résultats obtenus. Le but de l'évaluation est de simplifier et d'améliorer les processus administratifs et de répondre aux besoins et aux préoccupations des associations dans tous les secteurs d'activité. La nouvelle approche devrait être en place en 2002.

De plus, d'ici 18 mois, nous nous attendons à ce que les clients du PDME puissent avoir accès aux Services du gouvernement en ligne pour présenter leurs demandes de participation au programme.

